Vent de colère au syndicat FOCD31,

c'est au tour des collègues touchés par la maladie d'être sur la sellette.

Ce RIFSSEP étrangle ceux qui doivent le verser, *eh oui* il faut penser aux plus basses catégories. **Jamais nous n'oublierons les 0€ proposés à 4700 agents**. Tant d'années d'économie sur le dos des mêmes ça **fait une sacrée cagnotte**, nous avons déjà compté.

Alors comment récupérer ce que l'on est obligé de verser, au CD31, on a trouvé : ***On va pénaliser les collègues en situation de congés de maladie.***

Malades donc coupables ?!

PAS MERCI POUR EUX ET POUR LA DOUBLE PEINE QUE VOUS LEUR INFLIGEZ.

Aujourd'hui pour taper sur les plus vulnérables c'est encore le contrôle de légalité.

Mais comment dans une collectivité peut-on penser à de telles pénalités des agents sans imaginer une contrepartie digne ?

Messieurs et mesdames les élus, il **faut vous réveiller,** la base c'est bien en bas exactement comme vous **l'exprimez face à la presse.**

Comment faire un tel communiqué **par courriel sans avoir pensé au préalable à une solution exceptionnelle en faveur des agents**, comme vous le pouvez en usant de votre libre administration ? Les **prestations d'actions sociales en faveur des agents sont un levier positif que vous pouvez utiliser à votre guise, par exemple.**

Quand le **DGS** écrit de tels propos, vous les acceptez **Monsieur le Président**, **mesdames et messieurs les élus ?**

Le syndicat ***FOCD31*** vous le demande une fois encore, **positionnez-vous et renouvelez cette prime** que nous sommes venus chercher à plusieurs militants un jour de printemps à Nailloux !

Mais vous attaquer aux personnes en situation de maladie sans penser à eux, c'est une première, et franchement on attendait **largement mieux** de la collectivité de la 4ème ville de France.

Bien sûr autant évoquer et se **cacher derrière le contrôle de légalité** encore une fois. Pour la petite histoire nous rappelons que lors du dernier **Comité technique, le contrôle de légalité aurait retoqué notre collectivité** concernant entre autre le temps de déshabillage et d'habillage des collègues des routes, refuserait une récupération aux collègues de catégorie A etc...

Par contre **personne ne veut nous donner ces courriers** en comité technique, bizarre ! Nous avons même lu les textes en séance disant le contraire, nous sommes forts surpris que le contrôle de légalité dise différemment.

Le **SEGUR de la santé** en remet une couche que nous soutenons à fond, **les oursins dans les poches** ça fait mal mais les poches vides encore plus. Il parait même que dans les tuyaux des biens penseurs auraient été évoqués *la possibilité de déduire la prime SEGUR du RIFSEEP*, et **sachez que nos sources sont plus que sûres.**

3,5% d'augmentation du point d'indice, 100€ bruts de prime versée jusqu'en novembre ? Selon l'INSEE, l'inflation va atteindre 6,5% d'ici la fin de l'année, le RIFSEEP (augmentation du régime indemnitaire) tant attendu n'arrivera sur nos salaires qu'en janvier 2023, **et encore pas pour tous.**

Les **agents en situation de maladie** vont se retrouver précarisés par cette nouvelle mesure annoncée.

> **TROP C'EST TROP**, nous attendons de vous, Monsieur le Président, tout comme des autres élus, **des mesures sociales et financières immédiates pour que vos agents du service public puissent continuer à vivre décemment.**

Ce mail du DGS n'est pas *le jour de gloire du CD31*, nous ne le **laisserons pas passer.**

#2022EnFOrce